



# BRANCHEZ-VOUS À L'ÉCOLOGIE !

EN CHOISSANT ENERCOOP COMME FOURNISSEUR D'ÉLECTRICITÉ,  
VOUS FAVORISEZ CONCRÈTEMENT LE DÉVELOPPEMENT  
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES.

**enercoop**  
Rhône-Alpes



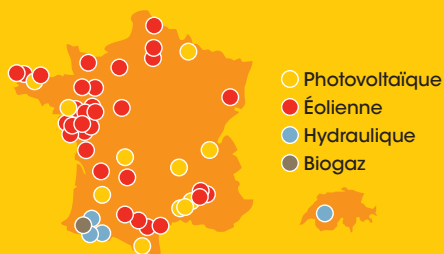
# Enercoop Rhône-Alpes, l'énergie à contre-courant

## Fiche d'identité d'Enercoop

### Le projet Enercoop

Face à l'urgence climatique, la question énergétique mérite d'être repensée par les citoyens. C'est pourquoi des associations citoyennes, des structures du domaine des énergies renouvelables, des investisseurs solidaires se sont associés pour inventer un nouveau fournisseur d'électricité écologique et responsable.

**L'idée : créer un circuit court entre la production et la consommation. La coopérative regroupe ainsi des producteurs exclusivement d'énergies renouvelables (en petite hydraulique, éolien, photovoltaïque, biomasse) et des consommateurs.**



Activité : fournisseur d'électricité verte

Création : septembre 2005

Spécificités :

- approvisionnement direct auprès de producteurs d'énergies renouvelables
- Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)
- structure à but non lucratif, réinvestissement des bénéfices au profit des énergies renouvelables
- fonctionnement démocratique et coopératif
- agrément d'entreprise solidaire

Fondateurs :

22 dont Biocoop, La Nef, Greenpeace, Garrigue, Les Amis de la Terre...

Quelques chiffres :

À l'été 2010,

6 000 clients dont 5 200 particuliers,

4 000 sociétaires dont 3 600 particuliers,

48 producteurs en hydraulique, éolien, solaire et biogaz

### Une structure éthique

De forme privée et d'intérêt public, le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) s'inscrit dans le courant de l'économie sociale et solidaire, système économique qui place l'homme, et non le capital, au cœur du projet.

**La SCIC permet d'associer consommateurs, producteurs, salariés et partenaires autour du même projet, sur le principe : 1 personne = 1 voix.**

Elle impose le réinvestissement des bénéfices dans de nouveaux moyens de production, des services d'utilisation rationnelle de l'énergie et le soutien des filières les moins développées.

## Une approche locale

Forte de ses 6000 consommateurs et de sa stabilité économique, et fidèle à sa volonté de décentraliser le système électrique français, la SCIC nationale Enercoop a choisi de poursuivre son développement en se rapprochant des consommateurs et des lieux de production. Des coopératives régionales vont désormais commercialiser l'offre d'Enercoop, produire localement de l'électricité en favorisant la création de sites de production d'énergies renouvelables, et oeuvrer en faveur de la réduction des consommations d'énergie.



*"En créant Enercoop Rhône-Alpes, nous sommes convaincus qu'un modèle citoyen et écologique est possible, à contre-courant du modèle dominant actuel.*

*En nous rejoignant, consommateurs et producteurs d'électricité décident de faire vivre ce modèle coopératif et local qui permet de se réapproprier collectivement la question énergétique."*

**FLORENCE MARTIN**  
Présidente d'Enercoop Rhône-Alpes

*"Enercoop Rhône-Alpes est une entreprise qui allie la coopération et l'écologie. C'est pourquoi la scop Oxalis s'est engagée dans sa création et son développement. Ensemble, nous travaillons à construire une économie localisée à l'échelon régional, innovante, au service des personnes, et sobre en énergie."*

**BERNARD CANAT**  
Oxalis scop, partenaire d'Enercoop Rhône-Alpes

## L'histoire d'Enercoop Rhône-Alpes

Née de la volonté d'Enercoop d'essaimer au niveau local, et de la dynamique d'acteurs régionaux de la protection de l'environnement, du développement des alternatives énergétiques (énergies renouvelables et économies d'énergie), ainsi que de l'économie sociale et solidaire (ESS), Enercoop Rhône-Alpes a d'abord été portée par une association créée en mai 2009.

Le projet ayant mûri après plusieurs mois de travail collectif, l'association a décidé de se transformer en coopérative fin avril 2010. Et début juin 2010, Enercoop Rhône-Alpes obtenait l'agrément préfectoral et son immatriculation validant ainsi sa mutation en coopérative d'intérêt collectif.

Basée à Fontaine dans un hôtel d'activité dédié à l'ESS, et disposant d'une équipe de deux salariés, Enercoop Rhône-Alpes a lancé son activité en septembre 2010.



**ENSEMBLE POUR UNE ÉNERGIE CITOYENNE**

# Avec Enercoop Rhône-Alpes, changez simplement !

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, tous les consommateurs, particuliers et professionnels, peuvent choisir leur fournisseur d'électricité.

## Sautez le pas, c'est simple et sans engagement

### Comment devenir client d'Enercoop ?

Tout simplement en remplissant le bulletin de souscription joint à cette brochure, ou en souscrivant en quelques clics sur [www.enercoop-rhone-alpes.fr](http://www.enercoop-rhone-alpes.fr), ou en nous contactant au 0 811 093 099 (prix d'un appel local).  
Devis gratuit sur simple demande.  
Enercoop se charge de résilier votre contrat en cours.

### Vais-je payer plus cher ?

Un petit peu plus cher : cela dépend de votre consommation mais en moyenne, pour un foyer sans chauffage électrique, 10 € de plus par mois par rapport aux autres fournisseurs. Ce surplus permet de garantir un approvisionnement renouvelable : un coup de pouce pour la planète.

### Qu'est-ce qui explique ce prix ?

Contrairement à Enercoop, les tarifs pratiqués par l'ensemble des opérateurs, historiques ou nouveaux entrants, ne couvrent pas le coût de production des énergies renouvelables, mais surtout ils demeurent très insuffisants au regard des dégâts causés à l'environnement.

*"Depuis que je m'approvisionne chez Enercoop, rien n'a changé, toujours de la lumière, mais surtout la satisfaction de ne plus participer au financement d'une industrie poussant à la consommation et polluante : émissions de gaz à effet de serre, déchets dangereux à long terme... Avec Enercoop Rhône-Alpes, bien plus qu'être un simple consommateur, je suis un acteur du changement."*

**PATRICK MONNET**

Consommateur - Lyon (69)



Contrairement aux énergies classiques, les énergies renouvelables émettent très peu de CO<sub>2</sub> et existent en quantité illimitée. En cela, elles peuvent répondre à deux problèmes majeurs auxquels l'humanité fait face : l'épuisement des ressources énergétiques et le dérèglement climatique.

## Entre Enercoop Rhône-Alpes et le consommateur, le courant passe

### **Aurai-je plus de coupures de courant qu'auparavant ?**

Non. La continuité et la qualité du service sont toujours garanties par les gestionnaires du réseau de distribution d'électricité, qui reste un monopole, garant du service public de l'électricité.

### **Dois-je changer de compteur ?**

Pas du tout, votre compteur reste géré par le réseau de distribution. Ce sont les mêmes agents qui interviendront pour effectuer vos relevés de compteur ainsi qu'en cas de panne.

### **Le réseau de distribution va-t-il me réserver le même accueil qu'aux clients d'EDF ?**

Oui. Nous n'avons jamais constaté de traitement en défaveur de nos consommateurs. Le réseau est devenu une entité distincte d'EDF, ERDF (Electricité Réseau Distribution France), au service de tous les consommateurs, qu'ils soient clients d'Enercoop ou d'EDF.

### **Puis-je changer d'avis ?**

Oui. Vous pouvez quitter Enercoop à tout moment sans frais. De plus, depuis le 21 janvier 2008, tout consommateur domestique peut désormais revenir aux tarifs réglementés<sup>1</sup>.

### **Et si mon propriétaire n'est pas d'accord ?**

C'est qu'il n'a pas dû être informé que cette même loi autorise tout locataire entrant dans un logement à opter pour l'offre de son choix, y compris les tarifs réglementés. Vous n'engagez donc plus votre successeur.

1. La demande doit être effectuée après une période d'au moins 6 mois passée hors des tarifs réglementés.

En rejoignant Enercoop Rhône-Alpes, vous soutenez concrètement et quotidiennement le développement des énergies renouvelables dans notre région. Votre facture d'électricité sert à rémunérer des producteurs d'énergies vertes. En outre, les bénéficiaires sont obligatoirement réinvestis dans de nouveaux moyens de production renouvelables et coopératifs et dans la maîtrise de la consommation d'énergie en Rhône-Alpes.



*"En me fournissant chez Enercoop, je mets en pratique mes convictions environnementales et sociales, et je donne du sens à ma consommation électrique."*

**FRANÇOIS SIVARDIÈRE**  
Consommateur – Meylan (38)

# Enercoop, le lien direct

Enercoop s'approvisionne auprès de producteurs d'énergies renouvelables : l'eau, le soleil, le vent et la biomasse. L'électricité est produite grâce à des installations : hydrauliques au fil de l'eau, petites éoliennes, toits solaires, biogaz agricole. Qu'ils soient entreprises, exploitants agricoles ou simplement particuliers, les producteurs de la coopérative injectent dans le réseau autant d'électricité que vous en consommez.

## Découvrez les différents modes d'énergie 100 % renouvelables



### L'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Les rayons du soleil heurtent la surface des cellules photovoltaïques du panneau solaire, ce qui crée un courant électrique.



### L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

L'hélice de l'éolienne entre en rotation par la force du vent et permet ainsi la production d'énergie électrique.



### L'ÉNERGIE HYDRAULIQUE

L'énergie des cours d'eau ou des chutes se transforme en force motrice et actionne une turbine pour créer de l'électricité.



### LE BIOGAZ

Le biogaz est le gaz produit par la fermentation de matières organiques animales ou végétales en l'absence d'oxygène.



### Premier projet en Rhône-Alpes !

Enercoop Rhône-Alpes a un premier projet d'investissement dans une pico-centrale hydraulique situé dans la Drôme.

Cette installation aura une puissance de 20 kW et une production prévisionnelle de 100 000 kWh/an. L'investissement est estimé à environ 100 000 euros.

Le site est un lieu d'accueil pour les scolaires et les colonies, géré par une coopérative, et devrait donc aussi être un lieu de démonstration et de pédagogie.

## VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

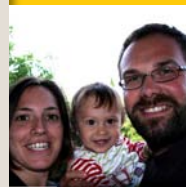
Le contexte technique, environnemental et économique actuel nous impose de maîtriser nos consommations d'énergie ! Enercoop Rhône-Alpes ne conçoit la production d'énergies renouvelables qu'accompagnée par une politique forte en faveur de la maîtrise de nos consommations.

Pour cela, la coopérative prévoit de développer des offres de services de la maîtrise de l'énergie : conseil téléphonique, audit sur site, organisation d'achats groupés d'équipements, préparation au système d'obligation d'économie d'énergie faite aux fournisseurs...

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*"Nous sommes convaincus de l'intérêt des énergies renouvelables et de la nécessité de diminuer nos consommations énergétiques. Dans nos métiers respectifs, nous conseillons quotidiennement nos interlocuteurs en leur présentant des alternatives plus "vertes", mais surtout plus sobres. Il nous a donc semblé évident de choisir Enercoop dont le projet intègre la dimension sobriété et efficacité qui sont primordiales."*

**FAMILLE DIDIER**  
Consommateurs - Savoie (73)



## L'investissement participatif

La production d'énergies renouvelables en France se fait aujourd'hui principalement par de l'investissement privé, déconnecté des logiques de territoire et des enjeux économiques locaux. Par ailleurs, ces sites ne sont pas toujours bien acceptés localement. Pourtant, le développement de la filière ne peut se concrétiser sans une sensibilisation de la population aux enjeux et sans l'acceptation des projets par les riverains.

Soucieux de proposer un modèle de développement plus vertueux et de favoriser l'appropriation des projets par les citoyens et les acteurs régionaux, Enercoop Rhône-Alpes a pour objectif d'offrir la possibilité à tous d'investir dans ses projets de production par le biais du financement participatif.

L'idée est de permettre l'investissement à des personnes physiques ou morales, privées ou publiques, qui seules n'en ont pas nécessairement les moyens financiers ou techniques. Les avantages sont multiples : responsabilisation du public local, meilleure acceptabilité des projets et réduction des risques de recours, répartition des dividendes plus équilibrée...

**L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA**

## Ils ont créé Enercoop Rhône-Alpes



## Ils ont inventé Enercoop

Greenpeace • Biocoop • La Nef • Hespul • CLER • Les Amis de la Terre...

## Ils ont choisi Enercoop

ARENE Ile de France • Réseau Sortir du Nucléaire • Ecocert  
Agir pour l'environnement • Energie Cités • Veja • WWF...

## Ils soutiennent Enercoop

Macif • Crédit Coopératif • Ile de France • Fondation de France  
Groupe Chèque Déjeuner...



### Premier fournisseur d'électricité Clair'Energie

Marque délivrée par la FNCCR, fédération des collectivités locales organisatrices de la distribution d'énergie.

### ENERCOOP RHÔNE-ALPES

Hôtel d'activité Artis  
13 rue Abbé Vincent  
38600 FONTAINE  
Tél. 04 56 40 04 20  
Fax. 04 56 40 04 29  
contact@enercoop-rhone-alpes.fr

